

tain nombre de solutions de rechange sont proposées.

J'examine les réalisations du gouvernement et je ne trouve pas qu'il a accompli grand-chose en ce qui a trait aux principes directeurs. J'aimerais signaler aux députés la page 47 du quatrième exposé annuel où le Conseil économique du Canada a ceci à déclarer—ce faisant, le Conseil, j'en suis sûr, voulait qu'on considère ce passage à la lumière de ce qu'on trouvait dans le troisième exposé au sujet des principes directeurs. Je cite:

Il est manifestement possible que de fortes pressions de la demande privée, accompagnées de dépenses gouvernementales rapidement croissantes, excèdent la capacité de l'économie et conduisent, dans un avenir moyen, à des hausses de prix inadmissibles ainsi qu'à des pressions exagérées des coûts. Dans les circonstances actuelles, cette possibilité requiert une attention toute spéciale.

Il s'agit là, à mon avis, d'une invitation directe au gouvernement à considérer, entre autres, les principes directeurs en ce moment. Cela, je le sais, pose une difficulté aux vis-à-vis. J'ai interrogé aujourd'hui le président du Conseil du Trésor (l'honorable M. Benson) au sujet de la mise en œuvre de propositions de la Commission royale d'enquête Glassco. Si mes calculs sont justes, il reste près de 120 recommandations à exécuter.

La Commission a remis son rapport il y a quatre ans et demi. Le gouvernement disposait de ses recommandations lorsqu'il a pris le pouvoir en 1963. Il est triste d'entendre qu'après si longtemps on a négligé de mettre en œuvre 120 de ses recommandations. Comment le ministre des Finances peut-il, après les chiffres que j'ai cités des rapports de la Banque du Canada et du Conseil économique, rencontrer les ouvriers et les patrons...

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député poursuive ses remarques?

**Des voix:** Entendu.

**M. Baldwin:** Merci. J'assure à la Chambre que je n'abuserai pas de sa courtoisie.

L'attitude du gouvernement est presque indéfendable, compte tenu de son bilan de dépenses et de son refus de donner suite aux recommandations du rapport Glassco.

**L'hon. M. Sharp:** Le député sait que ce n'est pas exact.

[M. Baldwin.]

**M. Baldwin:** Mes chiffres sont fondés sur le rapport de l'Auditeur général du Canada selon lequel 151 recommandations n'avaient pas été mises en œuvre; depuis, 29 ont été présentées. D'ailleurs le ministre pourra, s'il le veut, traiter de cette question plus tard.

L'écart de crédibilité demeure vaste en ce qui concerne le gouvernement. C'est une forme d'hypocrisie—j'emploie le mot dans son sens politique—ou, au mieux, il faut que le ministre ait un aplomb colossal pour dire aux représentants du salariat et du patronat: Nous voulons que vous mettiez un frein, en dépit de notre mauvaise conduite passée. En ce qui me concerne, je vais tenter de faire ce qu'il faut pour satisfaire aux exigences de la situation grave où nous nous trouvons. Mes propos se rapportent aux propositions que le gouvernement peut présenter.

Avant de reprendre mon siège, je veux commenter brièvement le sous-amendement proposé par le Nouveau parti démocratique. Je trouve difficile de l'appuyer, malgré la sympathie que m'inspirent certains de ses objectifs. Premièrement, il est rédigé de telle sorte que la considération de notre propre amendement devient impossible. De plus, le gouvernement a explicité qu'il veut, après réception des mémoires, présenter un Livre blanc et amorcer une procédure qui permettra une étude complète et approfondie de toutes les recommandations de la Commission Carter en regard des divers aspects de l'impôt. Il serait sans doute prématuré de prendre maintenant l'attitude préconisée par le NPD.

En d'autres circonstances, nous avons exposé nettement notre point de vue sur les questions abordées dans le sous-amendement. En somme, il semble, à l'égard de nos problèmes, une solution fragmentaire que je ne puis appuyer. C'est pourquoi je voterai contre le sous-amendement lors de la mise aux voix.

• (5.10 p.m.)

[Français]

**M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac):** Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de prendre la parole à l'occasion du débat relatif au présent budget.

Au départ, je dirai qu'un budget doit balancer ou basculer. Plus nous avançons, plus nous appliquons les principes de notre économie actuelle, plus nous déséquilibrons le budget. Plus on accorde d'augmentations de salaires, plus on impose de taxes; plus on augmente le taux de l'intérêt, plus on déséquilibre le budget et l'économie, et plus on augmente le coût de la vie. Plus on augmente le coût de la vie, plus on déprécie la valeur de notre dollar. On parle de remettre la valeur du dollar au pair, et tout cela. Si l'on persiste à administrer le pays comme on le fait ac-